



CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

Comité provincial Namur

PV n°1 – Réunion de Comité du 18 juin 2026. Centre namurois des Sports.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue à Pierre-Yves Delveaux et en le félicitant pour son élection à l'unanimité. Il félicite également Germain Vancauwenbergh pour sa réélection.

Présents : Marvin Deleuze, Pierre-Yves Delveaux, Michel Hastir, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Caroline Maquet, Olivier Pierre, Jérôme Rousseau et Germain Vancauwenbergh.

Invités présents : Philippe Aigret, Guy Henquet, Catherine Nicolas et José Nivarlet.
Invité excusé : Gérard Trausch.

1. Approbation du PV de la réunion 11 du 07/05/2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée provinciale du 29/05/2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

José Lauwerys rappelle la confidentialité des débats à toutes et chacun.

3. Élection du bureau

Michel Hastir, le plus ancien membre qui commence sa trente-sixième année au CP, préside l'élection du bureau.

- Élection du président : une candidature, José Lauwerys. Il est élu à l'unanimité.
- Élection du vice-président : Jean-Louis Jacobs. Il est élu à l'unanimité.
- Élection du trésorier: une candidature, José Lauwerys. Il est élu à l'unanimité.
- Le secrétaire est nommé pour la durée de son mandat : Olivier Pierre jusqu'en 2027.

Le bureau est désigné. Michel Hastir rend la parole à José Lauwerys.

4. Calendrier théorique des réunions 2026-2027 du Comité provincial

06/08, 03/09, 01/10, 5/11, 10/12/2026, 07/01, 04/02, 04/03, 01/04 et 29/04/2027.

L'Assemblée provinciale se déroulera exceptionnellement le JEUDI 20 mai 2027 à 19h30

5. Répartition des tâches

Présidence	José Lauwerys
Vice-Présidence	Jean-Louis Jacobs
Secrétariat	Olivier Pierre
Trésorerie	José Lauwerys
Commission formation arbitrage	
Présidence	Jérôme Rousseau
Secrétariat	Arthur Gilkinet
Désignation - Reconvocation	Jérôme Rousseau – Ryan Ficherouille
P.C. 1	José Lauwerys
Contrôle des frais de déplacement des arbitres	Jean-Louis Jacobs
Cours d'arbitrage	Pierre-Loris Larivière – Kevin Baufays
Commission Technique Jeunes	
Présidence	Jean-Louis Jacobs
Secrétariat	Pascal Sonnet
Commission du Mini Basket	
Présidence	Caroline Maquet

Membre	Marvin Deleuze
Membre	Michel Hastir
Commission de la Coupe	
Présidence	Julien Somville
Secrétariat	Olivier Pierre
Membre	Henri Colin
Membre	Marvin Deleuze
Membre	Michel Hastir
Commission de la Coupe du 3x3	
Présidence (ad intérim)	Olivier Pierre
Commission du fair-play	
	Michel Hastir
Commission Administrative	
Présidence	José Lauwerys
Secrétariat	Olivier Pierre
Membre	Jean-Louis Jacobs
Calendrier	
Élaboration	José Lauwerys
Modifications	José Lauwerys et Pierre-Yves Delveaux
Remise des rencontres	José Lauwerys et Pierre-Yves Delveaux
Tournois et matches amicaux	José Lauwerys et Pierre-Yves Delveaux
Commission Contrôle des feuilles	
Présidence	Germain Vancauwenbergh
PC 35 qualification joueurs/coaches	
PC 53 listes des équipes	Guy Henquet
Tenue feuilles de matches maxi Basket	Germain Vancauwenbergh
Tenue feuilles de matches mini Basket	Caroline Maquet et José Lauwerys
Compensations	José Lauwerys
Édimestre du site CP Namur	Olivier Pierre et Caroline Maquet
Homologation des terrains	Marvin Deleuze
Formation des Officiels de table	Olivier Pierre

Chaque président est responsable de la composition de sa commission.

6. Compétences du bureau et des commissions

Avec les tâches et les compétences restent les mêmes.

Pouvoirs du bureau du CP et des commissions

Conformément à l'article PA53, le CP définit les compétences du bureau et des commissions comme suit :

Compétences du bureau

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes au bureau : Il traite les courriers reçus au nom du comité provincial ;

1. Il envoie les attestations liées aux mutations administratives ;
2. Il autorise l'organisation des matches amicaux / tournois ;
3. Il traite les problèmes urgents liés au déroulement de la compétition (en cas de désaccord, le problème est porté en réunion plénière) ;
4. Il approuve les procès-verbaux de la commission de contrôle des feuilles avant publication sur le site provincial et publication dans la newsletter.

Compétences de la commission administrative de contrôle des feuilles

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle vérifie les feuilles de matches chaque semaine pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48,

PC53 PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.

Compétences de la commission Mini-Basket

Sous la direction du président de la Commission Mini-Basket, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Organisation générale des tournois en U6 & U8 (3&3) & contrôle de la régularité de ceux-ci ;
2. Aide au développement & promotion du Mini-Basket au sein des clubs ;
3. Coordination des activités organisées pour le Mini-Basket (challenge U12 AWBB, etc.).

Compétences de la commission de formation des arbitres

Sous la direction du président de la CFA nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle convoque les arbitres dans la province pour :
2. Les championnats provinciaux ;
3. Les tours finaux provinciaux ;
4. Les coupes provinciales ;
5. Les rencontres amicales et tournois, au niveau provincial ;
6. Les rencontres régionales jeunes AWBB dépendant de la province.

Elle procède à la formation, théorique et pratique, et au perfectionnement de ses arbitres provinciaux ;

1. Elle fixe les catégories de classification des arbitres provinciaux ;
2. Elle établit les lignes directrices pour tous ses collaborateurs (formateurs, visionneurs...).

Compétences de la commission technique des jeunes

Sous la direction de la présidente de la CTJ nommée par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle coordonne la politique liée aux sélections provinciales ;
2. Elle sélectionne les joueurs/joueuses qui intégreront la sélection provinciale selon les critères approuvés par le comité provincial et la direction technique de l'AWBB ;
3. Elle organise les détectations, les entraînements et les matches de la sélection provinciale.

Compétences de la commission de la coupe

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle enregistre les inscriptions aux diverses coupes provinciales.
2. Elle rédige le règlement de la coupe.
3. Elle organise le tirage des coupes.
4. Elle vérifie les feuilles de matches de chaque tour pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC53 PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.
5. Elle coorganise avec le club désigné les finales.

Compétences de la commission de la coupe 3x3

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle enregistre les inscriptions aux diverses coupes 3x3 provinciales.
2. Elle rédige le règlement de la coupe.
3. Elle organise le tirage des coupes.
4. Elle vérifie les feuilles de matches et contrôle les frais de déplacement des arbitres.

5. Elle coorganise avec le club désigné les finales.

7. Correspondance

La plateforme génère des notifications indésirables. La visualisation du pré calendrier inonde les boîtes. Marvin Deleuze, Guy Henquet, Jérôme Rousseau n'en veulent aucune. Julien Somville accepte celles des coupes namuroises. José Lauwerys accepte celles du championnat. Caroline Maquet accepte celles du Mini-Basket.

Pierre-Yves Delveaux n'a toujours pas reçu son adresse mail et ses accès.

Type	Correspondant	Objet
Demande	Sharks	Amicaux / Tournois
Demande	clubs	changement de série P3
Demande	clubs	correction des inscriptions
Demande	La Bruyère	U14 mixtes
faire-part		décès de Guy Dessy
info	clubs	absence AP
info	SG	Arrivée de Sybille Vermeylen
Info	CTJ	Calendrier des entraînements
info	CDA	Code jeu U12-U14
info	CDA	Com'AP
info	CTJ	les Drafts 2013
info	CDA	Montée-descente R1-R2
info	SG	Nouveau 4ème membre
info	Loyers	nouveau responsable calendrier
info	CDA	nouvelle grille calendrier
info	Braibant	situation du club
info	CTJ	staff 26-27
Info	CDA	Validation de l'AP
Info	Vers clubs	Visibilité des pré-calendriers
Invitation	Mini	Réunion du bureau
PV	Parlementaire	n°1
PV	CTJ	Débriefing JRJ 2026
Question	clubs	Dates des coupes 26-27
question	clubs	défraiement des arbitres
question	clubs	PC1
Question	clubs	Règlement jeune awbb
Questions	clubs	Inscription, horaire
remerciement	Hastir	Super Coupes
réponse	M'bourg	Maintien en P2D

8. Championnat

José Lauwerys détaille la saga bruyéroise dans les inscriptions de ses équipes U14 mixtes qui l'oblige à modifier la structure du championnat U14 garçons.

José Lauwerys : les pré-calendriers seniors et maxi jeunes sont visibles aux responsables calendriers et aux secrétaires depuis le 17 juin.

Les nouvelles requêtes de la plateforme apportent toute satisfaction : fini le ping-pong de mails entre clubs, les impressions des demandes et les encodages chronophages.

José Lauwerys : nous devons désigner les clubs adjudicataires pour le Season Opening P1 dames et hommes voter en Assemblée provinciale.

Beez, Loyers, Erpent et Profondeville sont candidats en homme. Namur et La Plante en dame.

VOTE : à l'unanimité pour la JS La Plante en dame.

VOTE : à l'unanimité pour le RBC Erpent en homme.

José Lauwerys : la formule des championnats jeunes à deux tours s'appliquera aux championnats garçons U18, U16 et U14. Les championnats filles comptent chacun douze inscriptions. Elles joueront contre toutes leurs adversaires. En U21, les 6 équipes auront 3 tours.

Le bureau du CP s'est concerté pour écrire un projet de règlement pour les championnats à deux tours. Olivier Pierre lit le projet et précise qu'il reste à finaliser quelques détails pour la confection des séries du second tour. La version ci-dessous a finalisé les détails.

Règlement maxi-jeune 2026-2027.

Les championnats maxi-jeunes avec plus de 14 inscriptions se jouent à deux tours.

Les séries du premier tour se différencient avec une lettre. Celles du second tour se différencient avec un chiffre.

Les séries du premier tour sont composées équitablement d'équipes annoncées fortes, moyennes et faibles.

Le premier tour doit être joué pour le 13/12/2026

À la fin du premier tour, le classement de chaque série est déterminé par un championnat en aller-retour.

Si par manque d'inscriptions, les U14 mixtes se retrouvent dans les séries garçons, leurs résultats du premier tour seront neutralisés. Les équipes U14 mixtes doivent garder leur mixité pour toutes les rencontres. Leurs noyaux ne peuvent se mélanger aux noyaux des équipes garçons. Ces équipes mixtes seront ajoutées dans la série la plus faible du second tour.

Si deux équipes d'une même série arrivent au même nombre de points, l'average cumulé des confrontations directes les différencie. Si l'égalité persiste, un test match est organisé.

Des tests matchs sont organisés pour déterminer les meilleures équipes d'un même rang de séries différentes, arrivées avec un même nombre de points et de victoires. Si les séries comparées ont un nombre différent d'équipes, les rencontres contre les derniers surnuméraires sont neutralisées pour le calcul du nombre de victoire. Si l'égalité persiste, des tests-matchs sont organisés. Un tirage au sort en CP détermine l'ordre de test-matchs. Un week-end est réservé pour l'organisation des test-matchs nécessaires à la confection des séries du second tour : 19-20/12/2026

La série 1 du second tour reste toujours à six équipes. En cas de forfait général, certaines équipes pourraient passer dans la série supérieure afin que les autres séries aient 5 ou 6 équipes.

Si la confection du second tour place deux équipes du même club dans la même série, les deux équipes jouent dans la même série.

Tableaux de confection des séries du second tour

U18G							
Série A	Série B	Série C	Série D	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
1	1	1	1	A1	3 ^e 2	4 ^e 3	A5
2	2	2	2	B1	4 ^e 2	A4	B5
3	3	3	3	C1	1 ^{er} 3	B4	C5
4	4	4	4	D1	2 ^e 3	C4	D5
5	5	5	5	1 ^{er} 2	3 ^e 3	D4	A6
6				2 ^e 2			

U16G							
Série A	Série B	Série C	Série D	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
1	1	1	1	A1	3 ^e 2	A4	2 ^e 5
2	2	2	2	B1	3 ^e 2	B4	3 ^e 5
3	3	3	3	C1	A3	C4	4 ^e 5
4	4	4	4	D1	B3	D4	A6
5	5	5	5	1 ^{er} 2	C3	1 ^{er} 5	B6
6	6			2 ^e 2	D3		

U14G											
Série A	Série B	Série C	Série D	Série E	Série E	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 5	Série 6
1	1	1	1	1	1	A1	A2	1 ^{er} 3	6 ^e 3	5 ^e 4	4 ^e 5
2	2	2	2	2	2	B1	B2	2 ^e 3	1 ^{er} 4	6 ^e 4	6 ^e 5
3	3	3	3	3	3	C1	C2	3 ^e 3	2 ^e 4	1 ^{er} 5	6 ^e 5
4	4	4	4	4	4	D1	D2	4 ^e 3	3 ^e 4	2 ^e 5	C6
5	5	5	5	5	5	E1	E2	5 ^e 3	4 ^e 4	3 ^e 5	E6
		6			6	F1	F2				

Un nouveau classement recommence au second tour. À la fin du second tour, le classement de chaque série est déterminé par un championnat en aller-retour. Le second tour doit être joué pour le 25/04/2027

Le champion provincial est le vainqueur de la série 1. Un test-match sera organisé s'il y a une égalité de points entre les deux premiers de la série 1.

José Lauwerys et Caroline Maquet ont élaboré les critères de répartition des équipes U12 et U10 dans les futures séries. En U12, des 49 équipes inscrites, 10 sont annoncées fortes (une série homogène), 21 moyennes (2 séries) et 18 faibles (2 séries). En U10, des 60 équipes inscrites, 5 sont annoncées fortes, 38 moyennes et 17 faibles. La série A sera composée des équipes fortes et de quelques équipes moyennes au suffixe A. Les autres moyennes seront dans 3 séries homogènes ainsi que les équipes faibles (2 séries).

Caroline Maquet demandera les inscriptions U8 et U7 fin août.

9. Coupe

Julien Somville prépare le tirage au sort numérique assisté d'intelligence artificielle des coupes jusqu'au huitième de finale. La réunion aura lieu prochainement en distanciel. Le nouveau règlement est prêt à être publié.

10. Tour de Table

Caroline Maquet réunit le futur bureau de la Commission Mini-Basket ce mardi 23 juin au Basket Namur Capitale.

Jean-Louis Jacobs : l'option Moustier s'éteint. Considérée comme extra-communale, la location est trop onéreuse. La sélection reste à Gesves. Le calendrier est élaboré et prêt à être publié.

Jean-Louis Jacobs : la réunion de débriefing des JRJ a enfin eu lieu. La Direction technique impose ses vues sans tenir compte de l'avis des provinces. Les difficultés de coaching pour la JRJ 3x3 sont ignorées. Pour la seconde JRJ, la formule de tournoi où deux équipes de la même province se rencontrent sans rencontrer certaines provinces et la question de la répartition des forces pour les provinces à deux équipes persistent.

Jean-Louis Jacobs regrette le manque de dialogue de la Direction technique.

José Nivarlet : c'est Axel Hervelle qui lui succède au pôle détection et qui devient l'administrateur responsable de la JRJ.

Michel Hastir : le règlement du fair-play devait rester inchangé mais Jérôme Rousseau vient de recevoir le nouveau code de jeu FIBA qui différencie les types de fautes techniques ainsi que les fautes antisportives.

Michel Hastir adaptera le règlement en fonction de ces nouveautés.

Pour les U18 en championnat à 2 tours, les 21 équipes seront dans un classement unique.

Un débat s'ouvre sur une formule plus attractive de la journée des Super-Coupes.

Michel Hastir précise que l'édition 2027 se déroulera dans l'arrondissement de Namur.

Jérôme Rousseau : un arbitre liégeois souhaite nous rejoindre. Les accords des CP vont être sollicités. Le CP Namur l'accorde préalablement à la demande. Un arbitre luxembourgeois récemment affilié à Natoye demande à rester à la CFA luxembourgeoise. Les accords des CP vont être sollicités. Le CP Namur l'accorde préalablement à la demande.

Jérôme Rousseau organise pour sa CFA un team building le 28 juin. Il prépare une estimation du budget et sollicitera le trésorier du CP pour une participation.

Germain Vancauwenbergh remercie les clubs pour leur confiance dans la prolongation de son mandat. Il continuera d'assumer une place difficile mais nécessaire à la régularité de nos championnats.

José Lauwerys, président ferme la séance à 20h45.

Prochaine réunion : le jeudi 6 août à 19h30, ici ou ailleurs

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur